



Roquesérière, le 11/01/2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra dans la salle du conseil, **le 17 janvier 2023 à 20h30.**

Ordre du jour :

- **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 13/12/2022.**
- **Délibérations :**
 - Approbation du rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets 2021 de la C3G,
 - Ouverture par anticipation des crédits d'investissement – Exercice 2023.

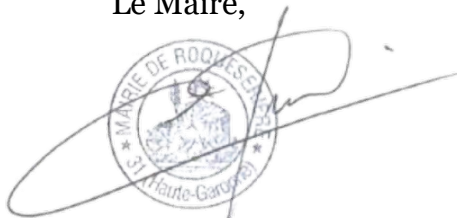
Questions diverses :

- Planification des séances du conseil municipal – Année 2023
- Dispositions relatives aux chats errants
- Plantation d'une nouvelle haie par les enfants de l'école maternelle, appel aux bénévoles
- Point de situation sur les dossiers suivants :
 - Modification du PLU par le cabinet PAYSAGE, état d'avancement. Réflexions stratégiques de développement pour notre commune avec une mise en perspective des :
 - nouvelles obligations règlementaires (Zéro Artificialisation nette, Scot,...),
 - travaux menés actuellement par l'intercommunalité (recensement des besoins en aménagement / développement urbain, projet de territoire,...)
 - Situation financière et état d'avancement des travaux de l'Espace Associatif Mutualisé
 - Transition énergétique : dossiers en cours

- Avancement de l'étude générale des déplacements et leur mise en sécurité (sécurité routière de la commune / cabinet BECADE) et réunion de travail le 2 février avec Madame Croquette, 3ème vice-Présidente du Département en charge des Mobilités, Infrastructures et Routes dont l'axe St Sulpice -Roquesérière sera principalement évoqué, zone éminemment accidentogène.

En vous remerciant par avance de votre participation à cette séance, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Thierry CASTET.